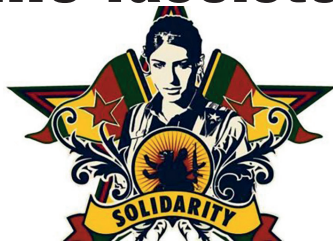


Solidarité avec les Kurdes victimes de terrorisme fasciste

La communauté kurde a une nouvelle fois été la cible d'une attaque terroriste, tuant 3 personnes et en blessant grièvement 3 autres le 23 décembre 2022.

La représentante du Mouvement des femmes kurdes en France, Evîn Goyi (Emîne Kara), l'artiste Mîr Perwer (Mehmet Irîn Aydin) et Abdurrahman Kizil sont décédés.



Les camarades Kurdes y voient une attaque terroriste de l'État turc jusque dans les rues de Paris, 10 ans après le triple assassinat des militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez.

Les zones d'ombres et la proximité du tragique anniversaire du triple féminicide de 2013 incriminent la Turquie. Nous n'oublions pas que cette attaque apparait dans un contexte de montée de l'extrême-droite et que les actions violentes de différents groupuscules restent impunies. Gérald Darmanin, aussi prompt à accuser les militants de gauche ou écologistes de terroristes qu'à encenser Action française, est incapable de qualifier de terrorisme pour l'attaque du 23 décembre.

Ces dernières années, l'État turc a lancé une guerre totale contre le peuple kurde en Turquie, en Syrie, en Irak, et en Europe. Il doit être jugé pour ses crimes. Rappelons que les Kurdes ont sacrifié 12 000 vies dans la lutte contre DAESH.

Malheureusement, l'État français n'a pas assumé jusqu'à ce jour ses responsabilités. Il a notamment arrêté d'enquêter et n'a pas condamné les auteurs des meurtres du 9 janvier 2013. Nous lui demandons instamment de prendre position contre les assassinats du 23 décembre 2022 et de les qualifier de terrorisme.

Le collectif Soutien au Rojava et les Kurdes de Saint-Brieuc, Les Cents pour la Paix, CVA22, CGT 22, Ensemble ! 22, FSU 22, Génération.s, La France insoumise 22, NPA 22, PCF 22, le Planning familial, Solidaires 22, UDB, War-Sav

Nous dénonçons avec force ces assassinats politiques, mais aussi les intimidations et le ciblage de commerces kurdes.

Nous exigeons :

- La levée du secret défense sur les attentats du 9 janvier 2013 à Paris ;
- La levée des zones d'ombre dans les attaques du 23 décembre 2022 ;
- L'arrêt immédiat des bombardements contre le Rojava Démocratique et la population Kurde ;
- L'arrêt de la répression contre les femmes et les Kurdes par le régime iranien ;
- Le retrait du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) de la liste des organisations terroristes de l'Union Européenne ;
- La libération de Abdullah Ocalàn, président fondateur du PKK et des milliers de prisonniers politiques Kurdes, du HDP et de leurs défenseurs ;
- Le jugement d'Erdogan par un tribunal international pour génocide contre le peuple kurde ;
- Le retrait des armées étrangères du Rojava pour permettre le retour des populations.

RASSEMBLEMENT
Samedi 7 janvier à 15h
Place Duguesclin à Saint-Brieuc